



**ESMS**  
conseil

catalogue

# FORMATIONS

**OCTOBRE 2023**



## **ESMS CONSEIL**

19 square des Frères Ambrogiani  
13008 MARSEILLE  
Tél. 04 91 25 08 26  
[contact@esmsconseil.com](mailto:contact@esmsconseil.com)  
[www.esmsconseil.com](http://www.esmsconseil.com)



Contactez-nous

**04 91 25 08 26**

[contact@esmsconseil.com](mailto:contact@esmsconseil.com)



## **GESTION ET MANAGEMENT**

**Les nouveaux enjeux du CPOM et de la tarification à la ressource en EHPAD**

**2**

**La tarification à la ressource en EHPAD : le système EPRD / ERRD**

**3**

**Le CPOM des Etablissements et services pour personnes âgées**

**4**

**Le CPOM des Etablissements et services pour personnes handicapées**

**5**

**Droits des usagers en ESSMS**

**6**

**Management de crise en établissement**

**7**

**Savoir gérer la réforme du financement des SSR en pratique**

**8**

**Savoir réaliser son EPRD et son ERRD - module EHPAD NHAS**

**9**

**Savoir réaliser son EPRD - module EHPAD HAS**

**10**

**Savoir réaliser son EPRD - module tous ESMS hors EHPAD**

**11**

**L'Evaluation des ESSMS - module 1, les fondamentaux**

**12**

**L'Evaluation des ESSMS - module 2, étude du référentiel et du manuel HAS**

**13**

## **HYGIENE ET SECURITE**

**Hygiène hospitalière en EHPAD**

**14**



## Les nouveaux enjeux du CPOM et de la tarification à la ressource en EHPAD

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Maîtriser les grands enjeux liés aux CPOM et les opportunités liées à ce nouveau mode de contractualisation
- Connaître le fonctionnement de la tarification à la ressource et le système EPRD/ERRD
- Connaître les enjeux liés au passage à la réforme CPOM

### > Première demi-journée

#### Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

- Présentation de la réglementation générale liée aux CPOM
- La problématique du gestionnaire multi-établissements : un ou plusieurs CPOM pour un ou plusieurs établissements (ou services) ?
- Les opportunités à saisir et les écueils à éviter lors de la négociation avec les autorités

### > Deuxième demi-journée

#### La tarification à la ressource

- Présentation des principes de la tarification à la ressource (EPRD, ERRD)
- La problématique du GMP et PMP : comment les utiliser
- Les évolutions à attendre en termes de tarification et gestion budgétaire
- Les impacts sur le cas du gestionnaire multi-établissements

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables :** experts-comptables et collaborateurs chargés d'EHPAD

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

#### PRÉREQUIS

Connaissance du fonctionnement contractuel (ex-conventions tripartites), de la tarification et de la gestion budgétaire en EHPAD

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 200 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**David GRIVEL**, cogérant ESMS Conseil

**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS Conseil

#### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Forte applicabilité en entreprise découlant des mises en situation pratiques
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire



# La tarification à la ressource en EHPAD : le système EPRD / ERRD

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Maîtriser le fonctionnement de la tarification à la ressource et les nouvelles règles budgétaires en EHPAD
- Savoir assurer et suivre la gestion budgétaire de son EHPAD et les relations vis à vis des autorités de tarification
- Savoir négocier optimiser son futur CPOM

## > Première demi-journée

### Eléments de réglementation

- Définition de la tarification à la ressource
- EPRD : rôle et principes de fonctionnement
- La gestion des résultats et l'ERRD

## > Deuxième demi-journée

### La tarification à la ressource en pratique

- Présentation du cadre EPRD
- Comment compéler son EPRD
- Les opportunités à saisir et les écueils à éviter lors des échanges avec les autorités de tarification

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

## DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### PUBLIC

**EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables :** experts-comptables et collaborateurs chargés d'EHPAD

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

### PRÉREQUIS

Connaissances spécifiques du fonctionnement de la tarification et de la gestion budgétaire en EHPAD

### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 200 euros HT par participant)*

### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### FORMATEURS

**David GRIVEL**, cogérant ESMS Conseil

**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS Conseil

### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- La formation peut utiliser les documents apportés par les stagiaires comme base d'exemple et de travail



## Le CPOM des Etablissements et services pour personnes âgées

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Maîtriser l'ensemble des enjeux liés aux CPOM et les opportunités liées à ce nouveau mode de contractualisation
- Connaître la structuration et la composition des CPOM
- Maîtriser les différentes étapes d'élaboration du CPOM

### > Première demi-journée

#### Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

- Présentation de la réglementation liée aux CPOM
- La problématique du gestionnaire multi-établissements : un ou plusieurs CPOM pour un ou plusieurs établissements (ou services) ?
- Les priorités des politiques publiques
- Présentation du cadre de référence du CPOM, sa structuration et les différentes parties le composant
- Etude de l'arrêté fixant le modèle de CPOM

### > Deuxième demi-journée

#### Les modalités de suivi des CPOM

- Quels objectifs faire figurer à son CPOM ?
- Les rapports annuels liés au CPOM
- Les indicateurs intégrés au CPOM : ANAP, ANESM, indicateurs régionaux/départementaux spécifiques, etc.
- Les opportunités à saisir et les écueils à éviter lors de la négociation avec les autorités

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

#### PRÉREQUIS

Connaissances générales du fonctionnement contractuel (ex-conventions tripartites) et de la tarification en EHPAD

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 200 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**David GRIVEL**, cogérant ESMS Conseil  
**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS Conseil

#### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Forte applicabilité en entreprise découlant des mises en situation pratiques
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire



## Le CPOM des Etablissements et services pour personnes handicapées

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Maîtriser l'ensemble des enjeux liés aux CPOM et les opportunités liées à ce nouveau mode de contractualisation
- Connaître la structuration et la composition des CPOM
- Maîtriser les différentes étapes d'élaboration du CPOM

### > Première partie

#### Le cadre réglementaire du CPOM des ESMS PH

- Le cadre légal
- Les objectifs
- Les priorités des politiques publiques
- Autres outils : SERAFIN, ANAP

### > Deuxième partie

#### La trame des CPOM

- Exemple de cadre de CPOM
- CVS et instance du personnel
- Points de vigilance
- Calendrier et méthodologie

### > Troisième partie

#### Etude de cas

### > Quatrième partie

#### Le nouveau cadre budgétaire (EPRD)

- Les textes de référence et les cadres à respecter
- Les critères d'élaboration
- Principes d'affectation de résultat

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**ESMS PH** : Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

#### PRÉREQUIS

Connaissances générales du fonctionnement et de la tarification en ESMS pour personnes handicapées

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 200 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS Conseil

#### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Forte applicabilité en entreprise découlant des mises en situation pratiques
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire



# Droits des usagers en ESSMS

## Réglementation et pratiques de terrain

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître la réglementation applicable en matière de droits des usagers en ESSMS
- Savoir rédiger les différents documents et outils supports garants du respect des droits des résidents
- Savoir prévenir les conflits et se préparer aux contrôles ARS / Départements

### > Première partie

#### Les droits fondamentaux des usagers

#### Les outils régissant les droits des usagers

- Contrat de séjour et Document individuel de prise en charge
- Rupture du contrat de séjour
- L'entretien individuel directeur / usager
- Livret d'accueil et règlement de fonctionnement

### > Deuxième partie

- Conseil de la Vie Sociale et autres formes de participation
- Les personnes qualifiées
- Le médiateur à la consommation

#### Droits des usagers en matière de soins

- La personne de confiance
- Refus, gestion de la contention, communication des informations médicales, ...

#### Responsabilités de l'établissement ou du service

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Secrétaires, Comptables, IDE coordonnateurs, Médecins coordonnateurs... exerçant en ESSMS

**Nombre de participants : entre 5 et 10**

#### PRÉREQUIS

Connaissance du fonctionnement administratif d'un ESSMS et des relations avec les usagers

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 200 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEUR

**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS Conseil

#### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Forte applicabilité en entreprise découlant des mises en situation pratiques
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire



# Management de crise en établissement

## Savoir réagir et communiquer

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Savoir analyser les risques majeurs inhérents à l'objet et au fonctionnement d'un établissement (incendie, intoxications léthales, maltraitance avérée, fugues et suicides, etc.)
- Savoir concevoir un plan de prévention des crises et manager une cellule de crise
- Savoir communiquer en situation de crise (institutions, presse, etc.)

### > Programme de la journée

#### Analyser les risques inhérents à l'objet et au fonctionnement d'un établissement sanitaire ou médico-social

- Adopter une culture « sécurité » et sensibiliser le personnel
- Connaître l'analyse des risques et maîtriser la réglementation
- Identifier les croyances sur « la prescription et le réel »
- Analyser les écarts entre le prescrit et le réel

#### Concevoir un plan de prévention des crises

- Connaître la prévention des crises
- Identifier les besoins
- Analyser les pratiques réelles
- Rédiger un plan de prévention des crises
- Rédiger un plan de continuité de l'activité

#### Manager une cellule de crise

- Connaître les fondements de la gestion de crise
- Comprendre le fonctionnement des médias, notamment en situation d'urgence
- Manager une cellule de crise
- S'insérer dans une cellule de crise interservices
- Communiquer en situation de crise

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, IDE cadres, médecins, et responsables sécurité

**Nombre de participants : entre 5 et 8**

#### PRÉREQUIS

Aucun

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**570 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 500 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Ecole d'Application de Sécurité Civile et Centre Euro-méditerranéen de Simulation des Risques (CESIR), Domaine de Valabre - RN7  
13120 Gardanne

#### FORMATEURS

**Officiers supérieurs de sapeurs-pompiers**

#### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Méthodologie et pédagogie similaires à celles appliquées pour la formation des officiers supérieurs de sapeurs pompiers





# Savoir gérer la réforme du financement des SSR en pratique

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître la réforme du financement des cliniques de SSR, les textes qui l'encadrent et le contexte dans lequel elle se situe, afin d'en mesurer les nouveaux enjeux
- Savoir gérer pour mieux les anticiper, toutes les modifications structurelles qu'induit le nouveau modèle de financement et les conséquences pratiques sur la gestion quotidienne des établissements concernés

## > Programme de la journée

### **Matinée (9h30 - 12h30)**

#### **1- Présentation générale du nouveau modèle de financement**

- Du changement d'une logique de financement vers un changement d'une logique de gestion
- L'architecture structurelle du nouveau mode de financement

#### **2- Le calendrier de mise en oeuvre (2017 - 2022)**

- La période transitoire
- La montée en charge vers le modèle cible

#### **3- Les conséquences pratiques sur le financement et l'impact organisationnel**

- Impacts sur la facturation
- Impacts sur l'organisation

#### **4- Atelier pratique**

### **Après-midi (14h00 - 17h00) «De la théorie à la pratique : l'approche médico-économique»**

- 1- Retour sur les premières simulations financières
- 2- Contours médico-économiques du nouveau mode de financement et leurs conséquences pratiques
- 3- Atelier pratique

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Questionnaires avant formation et après formation.

## **DELAI D'ACCES A LA FORMATION**

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### **PUBLIC**

**Cliniques de SSR :** Gestionnaires et Directeurs, Médecins DIM, autres professionnels de l'information médicale (TIM), personnels administratifs des services d'admission et de facturation, cadres supérieurs, cadres de santé, autres professionnels paramédicaux

**Nombre de participants : entre 12 et 20 (3 participants maximum par établissement)**

### **PRÉREQUIS**

Aucun

### **DURÉE ET TARIF**

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant (hors déjeuner)

### **LIEU DE FORMATION**

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### **FORMATEURS**

Médecin DIM, spécialiste en analyse médico-financière et stratégie hospitalière

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification T2A sanitaire

### **PÉDAGOGIE**

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire



# Savoir réaliser son EPRD et son ERRD

**Module EHPAD minoritairement ou non  
habilités au titre de l'aide sociale**

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître les principes et tous les outils réglementaires de la nouvelle procédure budgétaire en EHPAD
- Connaître les nouvelles règles de tarification Dépendance et Soins
- Savoir réaliser son EPRD et son ERRD en modèle « simplifié »

## > Programme

### 1ère demi-journée

#### 1- Le cadre réglementaire et les outils de la procédure budgétaire

- D'une logique de charges à une logique de ressources
- Cadre réglementaire de la procédure budgétaire
- Annexe activité
- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et RIA
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses

#### 2- Le calendrier de la procédure budgétaire

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
- Annexe activité

#### 3- Les principaux points de la réforme de tarification des EHPAD

#### 4- Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (1ère partie)

- Détermination des produits

### 2e demi-journée

#### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (2e partie)

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

## DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### PUBLIC

**EHPAD** : Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables** : experts-comptables et collaborateurs chargés d'EHPAD

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

### PRÉREQUIS

Connaissance des nouvelles modalités de tarification des EHPAD ou avoir suivi la formation « La tarification à la ressource en EHPAD : le système EPRD / ERRD »

### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 250 euros HT par participant)

### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification et gestion budgétaire des EHPAD

### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# Savoir réaliser son EPRD et son ERRD

**Module EHPAD majoritairement habilités au titre de l'aide sociale**

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître les principes et tous les outils règlementaires de la nouvelle procédure budgétaire en EHPAD
- Connaître les nouvelles règles de tarification Dépendance et Soins
- Savoir réaliser son EPRD et son ERRD en modèle « complet »

## > Programme (JOUR 1)

### 1ère demi-journée

#### 1- Le cadre réglementaire et les outils de la procédure budgétaire

- D'une logique de charges à une logique de ressources
- Cadre réglementaire de la procédure budgétaire
- Annexe activité
- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et RIA
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses

#### 2- Le calendrier de la procédure budgétaire

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
- Annexe activité

#### 3- Les principaux points de la réforme de tarification des EHPAD

#### 4- Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (1ère partie)

### 2e demi-journée

#### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (2e partie)

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

## DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### PUBLIC

**EHPAD** : Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables** : experts-comptables et collaborateurs chargés d'EHPAD

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

### PRÉREQUIS

Connaissance des nouvelles modalités de tarification des EHPAD ou avoir suivi la formation « La tarification à la ressource en EHPAD : le système EPRD / ERRD »

### DURÉE ET TARIF

**2 jours** (14 heures)

**600 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 450 euros HT par participant)*

### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification et gestion budgétaire des EHPAD

### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# Savoir réaliser son EPRD et son ERRD

Module EHPAD majoritairement  
habilités au titre de l'aide sociale

## > Programme (JOUR 2)

### 3e demi-journée

#### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (3e partie)

- Zoom sur le bilan financier
- Fond de roulement et BFR
- Plan global de financement

### 4e demi-journée

#### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (4e partie)

- Ratios
- Transmission
- Détermination des résultats
- Affectation des résultats

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

## DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### PUBLIC

**EHPAD** : Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables** : experts-comptables et collaborateurs chargés d'EHPAD

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

### PRÉREQUIS

Connaissance des nouvelles modalités de tarification des EHPAD ou avoir suivi la formation « La tarification à la ressource en EHPAD : le système EPRD / ERRD »

### DURÉE ET TARIF

**2 jours** (14 heures)

**600 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 450 euros HT par participant)*

### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification et gestion budgétaire des EHPAD

### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# Savoir réaliser son EPRD et ERRD en ESMS

## Module établissements hors EHPAD

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître les principes de la nouvelle procédure budgétaire
- Connaître tous les outils réglementaires de la nouvelle procédure budgétaire
- Savoir réaliser son EPRD et son ERRD en ESMS, hors EHPAD (modèle complet)

### > Programme (JOUR 1)

#### 1ère demi-journée

##### 1- Le cadre réglementaire et les outils de la procédure budgétaire

- D'une logique de charges à une logique de ressources
- Cadre réglementaire de la procédure budgétaire : CPOM
- Annexe activité
- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et RIA
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses

##### 2- Le calendrier de la procédure budgétaire

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
- Annexe activité

##### 3- Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (1ère partie)

#### 2e demi-journée

##### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (2e partie)

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**ESMS non EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables :** experts-comptables et collaborateurs chargés d'ESMS (hors EHPAD)

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

#### PRÉREQUIS

Connaissance des modalités de tarification de votre établissement ou service médico-social, et des modalités de gestion de ce dernier

#### DURÉE ET TARIF

**2 jours** (14 heures)

**600 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 450 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification et gestion budgétaire des Etablissements et Services Médico-Sociaux

#### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# Savoir réaliser son EPRD et ERRD en ESMS

## Module établissements hors EHPAD

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître les principes de la nouvelle procédure budgétaire
- Connaître tous les outils réglementaires de la nouvelle procédure budgétaire
- Savoir réaliser son EPRD et son ERRD en ESMS, hors EHPAD (modèle complet)

### > Programme (JOUR 2)

#### 3e demi-journée

##### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (3e partie)

- Zoom sur le bilan financier
- Fond de roulement et BFR
- Plan global de financement

#### 4e demi-journée

##### Cas pratique : réaliser l'EPRD et l'ERRD (4e partie)

- Ratios
- Transmission
- Détermination des résultats
- Affectation des résultats

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**ESMS non EHPAD :** Directeurs et Directeurs adjoints, Directeurs financiers, Comptables, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, ...

**Cabinets comptables :** experts-comptables et collaborateurs chargés d'ESMS (hors EHPAD)

**Nombre de participants : entre 8 et 12**

#### PRÉREQUIS

Connaissance des modalités de tarification de votre établissement ou service médico-social, et des modalités de gestion de ce dernier

#### DURÉE ET TARIF

**2 jours** (14 heures)

**600 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 450 euros HT par participant)

#### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**Valérie MELLAS**, consultante ESMS CONSEIL spécialisée en tarification et gestion budgétaire des Etablissements et Services Médico-Sociaux

#### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# L'Évaluation des ESSMS

## Module 1 - Les fondamentaux

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les principes de la procédure d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Connaître la réglementation applicable, les outils de la procédure (manuel, référentiel, plateforme SYNAE, RBPP)
- Savoir se préparer à la visite d'évaluation des experts évaluateurs certifiés COFRAC et habilités par la HAS

### > Programme

#### Le cadre législatif et réglementaire de la procédure d'évaluation

- Ce que dit le Code de l'Action Sociale et des Familles
- La programmation et le calendrier de la procédure d'évaluation
- Le lien Evaluation / Autorisation

#### Présentation des outils de l'évaluation

- Le référentiel et le manuel d'évaluation des ESSMS
- La plateforme SYNAE
- La clé du succès : disposer d'une gestion documentaire efficace

#### Les experts évaluateurs

- La certification COFRAC et le cahier des charges applicable aux évaluateurs
- La sélection de l'évaluateur (critères, délais, coûts...)

#### L'évaluation

- L'autoévaluation : le périmètre et la méthode
- La sélection des usagers et le CVS
- Préparer efficacement la visite de l'évaluateur

#### Les suites de l'évaluation

- Et après ? La démarche continue

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

**Tous ESSMS :** Directeurs et Directeurs adjoints, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, IDEC, MEDCO, Responsables qualité

**Nombre de participants : entre 6 et 12**

#### PRÉREQUIS

Occuper un poste décisionnel au sein de l'ESSMS impliquant l'association à la procédure d'évaluation au sein de l'établissement ou du service

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 250 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS CONSEIL spécialisé dans la gestion et l'administration des ESSMS

#### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs



# L'Évaluation des ESSMS

## Module 2 - étude du référentiel et du manuel HAS

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître le référentiel HAS de l'Évaluation des ESSMS, ses critères, et ses exigences par critère

### > Programme

#### Étude du référentiel HAS

- Étude des 3 chapitres (méthodes d'évaluation) :
  - ▶ accompagné traceur
  - ▶ traceur ciblé
  - ▶ audit système
- La méthode de cotation des critères

#### Étude du manuel HAS

- Les 8 thématiques d'évaluation
- Comment lire une « fiche critère »
- Revue du référentiel critère par critère
- Sélectionner les RBPP en fonction des critères du référentiel HAS

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

## INFORMATIONS

### PUBLIC

**Tous ESSMS :** Directeurs et Directeurs adjoints, Cadres dirigeants, Directeurs régionaux, IDEC, MEDCO, Responsables qualité

**Nombre de participants : entre 6 et 12**

### PRÉREQUIS

Occuper un poste décisionnel au sein de l'ESSMS impliquant l'association à la procédure d'Évaluation au sein de l'établissement ou du service

### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 250 euros HT par participant)*

### LIEU DE FORMATION

A définir, en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

### FORMATEURS

**Patrick GROSJEAN**, cogérant ESMS CONSEIL spécialisé dans la gestion et l'administration des ESSMS

### PÉDAGOGIE

- Formation directement opérationnelle : l'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques
- Organisation d'ateliers pratiques et tables rondes afin de permettre les échanges entre formateurs et participants,
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire
- Outils de formation interactifs





# Hygiène Hospitalière en EHPAD

## Maîtrise du risque infectieux

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Le stagiaire devra, à l'issue de la formation :
- Connaître les enjeux et les risques liés à l'Hygiène Hospitalière
- Savoir définir le rôle de chacun des acteurs de l'établissement dans la lutte contre les Infections Associées aux Soins (IAS)
- Savoir rappeler les bonnes pratiques dans sa structure
- Savoir mettre en place une stratégie de prévention contre les IAS

### > Matinée

- Présentation du groupe et pré-test
- IAS : définitions et terminologie, éco-épidémiologie, aspects réglementaires
- Lutte contre les infections nosocomiales : surveillance, législation et traçabilité
- Méthodes générales de prévention : bio-nettoyage, anti-septie, antibioprophyllaxie
- Précautions standards

### > Après-midi

- Accidents d'Exposition au Sang (AES) et prélèvements biologiques : règles et conduites à tenir en EHPAD
- Le linge, les déchets et règles de base de la manipulation
- PCH : types «contact», «gouttelette» et «air»
- Analyse d'un scénario d'épidémie en EHPAD
- Resitution au groupe et post-test
- Précautions complémentaires d'hygiène

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

Questionnaires avant formation et après formation.

### DELAI D'ACCES A LA FORMATION

A définir avec les besoins du client, entre 1 et 3 mois après signature de la convention de formation

### INFORMATIONS

#### PUBLIC

Médecins coordonnateurs  
IDE coordonnateurs, IDE, AS, AES, ASH  
Personnel des services logistiques et techniques

**Nombre de participants : entre 8 et 15**

#### PRÉREQUIS

Connaissance du fonctionnement contractuel (ex-conventions tripartites), de la tarification et de la gestion budgétaire en EHPAD

#### DURÉE ET TARIF

**1 jour** (7 heures)

**300 euros HT** par participant \* (hors déjeuner)

*\* (Les abonnés ESMS Conseil bénéficient d'un tarif préférentiel de 250 euros HT par participant)*

#### LIEU DE FORMATION

Lieu défini en fonction de la provenance des participants. Accessibilité PMR systématique.

#### FORMATEURS

Médecin ou IDE hygiéniste.

#### PÉDAGOGIE

- Apports techniques et méthodologiques
- L'animation s'appuie sur des mises en situation pratiques et sur des études de cas de terrain en groupe favorisant les échanges entre les participants
- Forte applicabilité en entreprise découlant des mises en situation pratiques
- Tests de contrôle des connaissances sous forme de questionnaire